

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

79 N° 1 1957

Les saints Cyrille et Méthode. Récents
progrès critiques au service de l'Union

Paul DEVOS (s.j.)

p. 62 - 74

<https://www.nrt.be/es/articulos/les-saints-cyrille-et-methode-recents-progres-critiques-au-service-de-l-union-2306>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les saints Cyrille et Méthode

RECENTS PROGRES CRITIQUES AU SERVICE DE L'UNION

Si Celui qui est dit *pax nostra, qui fecit utraque unum*¹, n'a pu s'empêcher d'apparaître en même temps comme un *signum cui contradicetur*², s'étonnera-t-on que de moindres personnages, après une vie toute vouée à la paix et à l'union, soient eux aussi devenus, en quelque manière, des signes de contradiction? Sans doute la différence saute aux yeux. Dans le chef du Christ, il s'agit d'une note qui lui est propre et même essentielle, découlant de la transcendante complexité de sa condition. Dans le second cas, au contraire, il s'agit d'accidents historiques, d'erreurs d'interprétation et de malentendus, fruits du hasard ou de la fragilité humaine, celle-ci étant faite d'ignorance ou de malignité ou, plus souvent, d'un mélange des deux.

C'est pourquoi, laissant à Dieu de peser la part inéluctable qui entre dans l'*oportet haereses esse*, il appartient à l'homme de ne négliger aucun effort tendant à réduire l'autre part, éliminable. Dans cette perspective, ne peut que le réjouir la découverte de tout nouvel élément d'appréciation grâce auquel se voit dépisté un malentendu et rétablie la vérité, partant l'unité.

Le fait vient heureusement de se produire pour les saints Cyrille et Méthode et nous voudrions ici narrer brièvement dans quelles circonstances³.

Ce n'est point le lieu d'étudier en détail combien est mérité leur titre de champions et même, pourrait-on dire, de martyrs de l'unité.

1. *Ephés.*, II, 14.

2. *Luc*, II, 34.

3. On trouvera tous les compléments d'information et de justification nécessaires ainsi qu'une plus ample bibliographie dans une suite de trois articles parus dernièrement, sous la signature du P. Paul Meyvaert, O.S.B., de Quarr Abbey (Ile de Wight) et du présent auteur : 1) *Trois énigmes cyrillo-méthodiques de la « Légende italique » résolues grâce à un document inédit*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 73 (1955), p. 375-461 ; 2) *Autour de Léon d'Ostie et de sa « Translatio Clementis »*, *ibid.*, t. 74 (1956), p. 189-240 ; 3) *Les sources de la « Légende morave » des SS. Cyrille et Méthode*, *ibid.*, p. 441-469. Nous allégerons considérablement l'annotation de l'article que voici en renvoyant une fois pour toutes le lecteur à ces trois études, qui seront citées respectivement sous la forme abrégée de : *Trois énigmes, Autour, Les sources*, suivie du numéro des pages de la revue.

Pie XI, il y a trente ans, en énumérait les divers aspects dans cette seule phrase : « Quare igitur miremur, si Cyrillus ac Methodius — quos Orientis filios, patria Byzantinos, gente Graecos, missione Romanos, apostolatus fructibus Slavos appellare licet — omnia omnibus facti sunt, ut catholicae Ecclesiae unitati omnes lucrarentur⁴? »

Quelques points de repère suffiront pour nous guider à travers leur existence. Nés l'un et l'autre à Thessalonique dans le premier tiers du IX^e siècle, Méthode devient vite moine, au mont Olympe en Bithynie, après avoir d'abord fait carrière dans l'administration d'une province slave de l'Empire; Constantin, son cadet, fait ses études à Byzance, où il est ordonné prêtre. Diverses missions officielles attendent les deux frères. La première conduit Constantin chez les Arabes. La seconde les mène chez les Khazars. La troisième leur est confiée par l'empereur Michel III, à la demande du prince morave Rastislav qui cherche des apôtres pour évangéliser son peuple. Commencée sous les auspices de Byzance, prenant l'initiative de recourir à la langue et à la liturgie slavonnes, cette mission reçoit ensuite l'approbation du souverain pontife, en l'occurrence Hadrien II (867-872).

Durant le séjour romain auquel les avait conviés le prédécesseur d'Hadrien, Nicolas I^{er} (décédé un peu avant leur arrivée, le 13 novembre 867), Méthode est ordonné prêtre, et Constantin meurt, le 14 février 869, cinquante jours après avoir pris le nom de Cyrille et l'habit de moine. Un second séjour en la Ville éternelle, vers 870, sera pour Méthode l'occasion de se voir conférer l'épiscopat, avec juridiction sur la Pannonie. Dix ans plus tard, un troisième voyage lui permettra de se disculper, devant Jean VIII (872-882), d'accusations portées contre lui. Méthode mourra le 6 avril 885.



Un premier sujet de malentendus auquel donnèrent lieu ces apôtres de l'unité fut l'amitié, inchangée jusqu'au bout, semble-t-il, qu'ils eurent pour Photius. Nous pouvons ici nous borner à renvoyer aux travaux de M. l'abbé Dvornik, essentiels en la matière⁵. Posée par lui de cette façon : « Comment expliquer l'attitude des deux frères

4. *Ad RR. PP. archiepiscopos et episcopos tum regni Serborum, Croatarum, Slovenorum tum reipublicae Cecho-Slovaecae, de Sanctis Cyrillo et Methodio, earum gentium apostolis, commemorandis* (23 februarii 1927), in *Acta Apostolicae Sedis*, t. 19 (1927), p. 93-96.

5. Notamment : 1) *Les Légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, Prague, 1933 (avec une traduction française des Vies slavonnes de l'un et l'autre saints, pp. 349-380, 381-393; 2) *The Photian Schism. History and Legend*, Cambridge, 1948. Cet ouvrage a été édité en traduction française dans la collection « Unam Sanctam », sous le titre : *Le schisme de Photius. Histoire et Légende*, Paris, 1950. Voir E. de Moreau, S. J., *La réhabilitation de Photius*, dans la *N.R.Th.*, 1950, p. 174-183.

à l'égard de Photios? Comment la concilier avec leur propre 'orthodoxie'? », la question est résolue sous forme d'une autre interrogation : « Comment continuer dès lors à s'étonner que le saint (il s'agit de Méthode, dont le cas fait plus difficulté que celui de Cyrille, mort dès 869) ait vécu en bons termes avec Photios que reconnaissaient, non seulement Jean VIII, mais ses successeurs? »

Rappelons toutefois qu'avant cette explication, déjà esquissée par le P. Lapôtre et Mgr Amann, deux camps s'étaient formés au sujet de cette amitié, les uns la niant, les autres en forçant la signification. Dans le premier, le cardinal Bartolini déclarait, à propos du chapitre XIII de la Vie slave de S. Méthode, où il est fait état des relations cordiales de l'évêque avec l'empereur et « le patriarche » de Byzance :

« Reste très obscur le paragraphe XIII, où il est question d'un empereur⁷ qui reçut Méthode avec grand honneur et joie, louant sa doctrine et acceptant ses disciples avec leurs livres, lui donnant des présents et lui permettant de retourner solennellement à son siège; *item et patriarcha*, sans indiquer lequel⁸. Nous croyons que ce paragraphe est une vraie interpolation d'origine photienne, parce qu'il ne fut introduit dans la Légende qu'avec le but d'établir les relations de Méthode avec l'empereur byzantin, et beaucoup plus avec le patriarche Photius; alors que Méthode, une fois parti de Constantinople pour la Moravie en compagnie de son jeune frère Cyrille, n'y revint plus⁹. »

Ailleurs, à propos de ces « additions », Bartolini parlait d'une « autre main, qui semble schismatique¹⁰ ».

Dans le camp adverse, Brückner écrivait :

« L'épisode morave prend de la sorte une signification toute nouvelle pour l'histoire ecclésiastique d'Europe; il serait un assaut de l'Eglise grecque contre Rome, savamment calculé, remarquablement exécuté, un chef-d'œuvre de Photius plutôt peut-être que de Cyrille, qui n'aurait dans ce cas été que son instrument, son agent d'exécution. Rome se laissa vraiment tromper¹¹. »

Et pour en finir avec cette question des « amitiés photiennes », signalons que c'est de très bonne heure qu'elles furent exploitées à des fins tendancieuses. Dès le lendemain, en effet, de la mort de Constantin-Cyrille, les milieux ignatiens¹² de Constantinople mettaient en circulation une historiette visant à salir gratuitement Pho-

6. *Les Légendes...*, pp. 314, 321.

7. Il s'agit de Basile I^{er}.

8. C'est bel et bien Photius.

9. *Memorie storico-critiche archeologiche dei Santi Cirillo e Metodio*, Rome, 1881, p. XVII-XVIII. Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, le cardinal Bartolini n'avait pas été étranger à la rédaction de l'encyclique *Grande munus*, parue l'année précédente, et dans laquelle Léon XIII étendait à l'Eglise universelle le culte des saints évêques Cyrille et Méthode.

10. *Ibid.*, p. XIV.

11. *Thesen zur Cyrillo-Methodischen Frage*, dans *Archiv für slavische Philologie*, t. 28 (1906), p. 221.

12. Ainsi Dvornik, dans *The Photian Schism*, p. 34, et note 3 renvoyant à Amann, *D.Th.C.*, t. 12, col. 1560.

tius et à ternir un moment de ses relations avec « le Philosophe », son ancien élève devenu par la suite son collègue dans l'enseignement. L'anecdote fut colportée à Rome par Anastase le Bibliothécaire, qui n'en parle pas moins à cette occasion du *fortissimus amicus* qu'était pour Photius *Constantinus philosophus magnae sanctitatis vir*¹³.

*
* *
*

Aujourd'hui, nous voudrions traiter de deux autres questions relatives à nos promoteurs du rapprochement Est-Ouest et qui ont justement prêté à litige entre Est et Ouest. Ces deux questions sont en partie solidaires. Elles seront ici présentées selon leur enchaînement tant historique que logique, sans que toutefois il puisse être tenu compte de toutes les nuances souhaitables.

La première concerne l'agence d'informations, pourrait-on dire, à laquelle il convient d'accorder ses préférences lorsqu'on veut se documenter sur l'histoire des saints frères. Est-ce à l'agence latine ou à l'agence slave? Car elles existent toutes deux et longtemps on s'est plu à les opposer.

Parlons sans images. L'agence d'informations latine est ce que, faute de connaître l'auteur de la pièce, on a appelé au début du siècle dernier la « Légende italique » (*BHL*, 2073). L'agence slave est représentée par la Vie de S. Cyrille et la Vie de S. Méthode, toutes deux en slavon.

La Légende italique centre son récit sur la découverte faite par S. Constantin, à Cherson en Crimée, des reliques de S. Clément de Rome, pape et martyr, et leur transfert à Rome lors du voyage qu'y firent ensemble les deux frères. Autour de ce noyau est sobrement esquissé un aperçu de la carrière de Constantin, qui suit le héros depuis sa naissance à Thessalonique jusqu'à sa sépulture en l'église Saint-Clément de Rome. Elle n'a connu qu'une édition — les autres s'étant bornées à la reproduire : c'est celle des *Acta Sanctorum*, en 1668¹⁴, d'après un seul manuscrit, désigné sous le nom de son propriétaire d'alors, François Duchesne (1616-1693), fils de l'historien André (1584-1640)¹⁵.

Les premiers éditeurs Bollandistes se sont penchés sur le problème de la paternité littéraire de la Légende italique. Après avoir accordé quelque attention à Léon d'Ostie († 22 mai 1115), surtout connu pour sa part dans la *Chronique* du mont Cassin, c'est Gaudéric, évêque de Velletri, contemporain des deux frères et leur familier

13. *Mon. Germ. Hist.*, Epp. t. VII, p. 407.

14. *Martii*, t. II, p. * 19 - * 21.

15. Voir ci-dessous, p. 72-73.

à Rome, qu'ils proposèrent de regarder comme l'auteur de la narration. Le contenu de la pièce leur semblait en effet parfaitement correspondre au programme du III^e livre de la Vie tripartite de S. Clément par Gaudéric¹⁶ (*BHL*, 1851); si ce livre est perdu, de même que le II^e (à peu près en entier)¹⁷, le programme du moins en est connu grâce au Prologue de la Vie.

Cette conviction, incontestée pendant près de deux cents ans, ne tarda pas à être battue en brèche aussitôt que furent mieux connues, vers le milieu du siècle dernier, les Vies slavonnes de S. Cyrille et de S. Méthode. L'histoire de ces débats a été plusieurs fois faite¹⁸ et nous n'avons pas à la répéter. Certains critiques, comme s'il se fût agi d'une vengeance à assouvir, semblaient avoir pris à cœur, au moins autant que d'exalter les documents slaves fraîchement découverts, d'« humilier » le document latin, dont le grand tort était d'avoir trop longtemps occupé seul toute la scène¹⁹. A l'extrême opposé, d'autres érudits, soucieux de ménager l'originalité et la précellence du document latin, allaient jusqu'à nier ses liens de parenté avec les Vies slaves, celle de S. Cyrille en particulier²⁰.

En quelque sens d'ailleurs que dût être établi l'ordre de dépendance entre les deux pièces, ces liens étaient pourtant assez nets et l'unanimité s'est faite, depuis lors, à ce sujet. De plus en plus aussi, c'est la Légende italique qu'on a eu tendance à considérer comme tribulaire de l'écrit slavon. Cependant, l'accord en tout ceci était loin d'être parfait, et un commentateur particulièrement autorisé, le P. Paul Peeters, pouvait naguère encore parler de la Légende italique, *quae certam etsi nondum plane definitam affinitatem habet cum vita slavonica Constantini*²¹.

*

* *

Il est temps de parler de la seconde question épineuse, qui venait se greffer sur la première et la rendre à la fois plus compliquée et plus irritante. C'est celle de l'épiscopat de S. Cyrille. Oui ou non, le Philosophe avait-il été, par les soins d'Hadrien II, consacré évêque

16. Nous n'entrons pas ici dans la question de savoir la part exacte que Gaudéric a prise à la rédaction de cet ouvrage, après Jean Hymmonide; le fait est qu'il faudra toujours entendre « Gaudéric » *cum grano salis*.

17. Ce qui nous reste de la Vie tripartite, *BHL*, 1851, c'est un manuscrit appartenant depuis très longtemps au mont Cassin qui l'a conservé, l'actuel codex 231.

18. Récemment dans *Trois énigmes*, p. 379-409 : « Conspectus historique de la question ».

19. Notamment Voronov et Lavrovskij.

20. Notamment le P. Martinov.

21. *Acta Sanctorum, Martyrologium romanum... scholiis historicis instructum*, Bruxelles, 1940, p. 63.

à Rome? La Légende italique, selon le texte qu'on en connaissait, l'affirmait sans ambages, à la fin du paragraphe 9 : *Multis itaque gratiarum actionibus praefato Philosopho pro tanto beneficio (= les reliques de S. Clément apportées à Rome) redditis, consecraverunt ipsum et Methodium in episcopos, nec non et ceteros eorum discipulos in presbyteros et diaconos.*

Mais cette affirmation détonait étrangement dans le silence parfait qu'observaient à cet égard toutes les autres sources contemporaines, un Anastase le Bibliothécaire, par exemple, ou un Jean VIII. Parlant de lui, peu après sa mort, et particulièrement bien placés pour le faire en pleine connaissance de cause, ceux-ci appelaient notre héros *vir magnus et apostolicae vitae praeceptor Constantinus philosophus, Thessalonicensis philosophus vir apostolicae vitae, sapientissimus vir, praedictus philosophus, Constantinus philosophus*; dans le même temps, Méthode n'était jamais cité sans son titre de *venerabilis, reverentissimus archiepiscopus*²².

Quant aux autres documents, latins et grecs, auxquels on demandait des témoignages, d'ailleurs souvent douteux, en faveur d'un épiscopat cyrillien, à l'appui de l'affirmation de la Légende italique, ils avaient tous le tort de n'être pas contemporains²³. Avec cette circonstance aggravante qu'en général ils étaient d'autant plus explicites qu'ils s'éloignaient davantage de la date des événements.

Déjà gênant dans de pareilles conditions, le silence des documents contemporains connus devint franchement embarrassant lorsque s'y ajouta le poids du silence non moins significatif des Vies slavonnes.

Celle de S. Cyrille savait que ce dernier, ordonné prêtre à Constantinople, au temps de sa jeunesse, était mort à Rome, dans sa robe de moine; en fait d'autres ordinations, elle ne connaissait que celles des disciples slavons, qui avaient accompagné les deux apôtres à Rome.

De son côté, la Vie de S. Méthode faisait très exactement état (chap. 6) de la prêtrise conférée à Méthode et à trois des disciples slaves, ainsi que du lectorat reçu par deux autres, lors du premier séjour romain; plus loin (chap. 8) étaient mentionnés le second voyage de Méthode, son élévation à l'épiscopat et sa nomination « à l'évêché de Pannonie, siège de S. Andronic²⁴. » C'est tout. Et ici encore, les vagues déclarations en sens contraire qu'on peut trouver dans des opuscules slavons postérieurs et dérivés ne font que mieux ressortir l'impressionnant silence des documents principaux.

Au milieu de tant d'éléments qu'avaient en commun le récit latin et les Vies slavonnes, l'affirmation isolée du premier éclatait comme

22. Ces références, ainsi que d'autres, dans *Mon. Germ. hist.*, Epp. t. VII, passim.

23. Il faut compter parmi eux le martyrologe romain de Baronius.

24. Il s'agit de l'ancien siège métropolitain de Sirmium.

la note la plus discordante. Et il est aisé de voir comment celle-ci retentissait à son tour sur la question précédente de la priorité des sources. Car elle discréditait la valeur soit de la Légende italique, soit des Légendes rivales.

La mention de Photius dans la Vie de Méthode, aussi discrète qu'elle fût, avait suffi pour faire venir sous la plume du cardinal Bartolini l'épithète de « schismatique », appliquée aux « interpolations ». Par un mouvement semblable, mais inversé, la « prétention », dans tous les sens du terme, que représentait selon la Légende italique le sacre à Rome de Cyrille, en plus de celui de Méthode, inspirait au professeur et ministre Lavroskij, devant le danger d'une contagion qui menaçait de gagner l'Eglise synodale russe, les paroles vengeresses que voici :

« ...Cyrille a résolument refusé le rang épiscopal que lui proposait le pontife romain. Lui attribuer ce rang équivaldrait à soutenir les troubles desseins des militants de l'Eglise catholique, desseins dirigés et obstinément menés, de tout temps et jusqu'à nos jours, avec la perfidie, l'astuce et le mensonge habituels, directement contre nous-mêmes et contre notre chère Eglise nationale orthodoxe. Voilà aussi pourquoi il serait équitable et nécessaire, en ce qui concerne les images des saints « protodidascales²⁵ » slaves, tant celles qui ont déjà été mises en circulation que celles qui sont souhaitables pour la célébration du millénaire de la mort de S. Méthode²⁶, d'enlever à S. Cyrille l'omophore dont l'a indûment et intentionnellement revêtu le catholicisme occidental²⁷. »

Sans doute la question a-t-elle évolué depuis lors. Comme la précédente. Et justement, en devenant plus indépendante d'elle. C'est ainsi que dans les derniers temps on a pu voir des critiques, ayant également égard à la Légende latine et aux Légendes slaves, accordant proportionnellement autant d'importance à l'une et aux autres, se diviser en tenants et opposants de la consécration épiscopale de S. Cyrille. Mais à quels critères vraiment scientifiques répondaient en définitive de pareilles options? On pouvait se le demander.

*

* * *

Il était à craindre qu'à la longue cet ensemble de problèmes, pareil à un mécanisme aux multiples rouages, ne parût bloqué pour de bon, comme une serrure rouillée. Cependant une clef était là, qui n'attendait que d'être découverte pour faire jouer la serrure. Elle se cachait dans un manuscrit latin de Prague, le N. 23 de la Bibliothèque du

25. Titre ordinaire des deux frères dans l'Eglise russe.

26. 1885.

27. Conclusion de l'article : *Saint Cyrille de Thessalonique fut-il évêque?* (en russe), dans la *Revue du ministère de l'Instruction publique*, avril 1885, p. 161-175. L'Eglise synodale venait de composer, à l'occasion du millénaire de S. Méthode, un office où le titre d'évêque était donné à Cyrille.

chapitre métropolitain, écrit au XIV^e siècle par un certain Hostislaus.

Ce codex comprend, au milieu d'autres pièces anonymes dont nous n'avons pas à nous occuper ici, deux pièces latines, qui portent un nom d'auteur : celui de Léon d'Ostie († 22 mai 1115), cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri après avoir été moine et bibliothécaire au mont Cassin et, nous l'avons déjà dit, un des rédacteurs de la *Chronique* de la célèbre abbaye bénédictine.

La première de ces pièces, ainsi que la *Praefatiuncula*²⁸ qui l'introduit, étaient parfaitement inconnues. Il s'agit d'une Vie de S. Clément, dont la *Praefatiuncula* signale la source : les *Recognitiones* de Rufin (*BHL*, 6645) ; et le fait est que son contenu couvre grosso modo, en le résumant, celui du fameux et fabuleux roman clémentin traduit du grec par Rufin.

La seconde pièce était connue : elle n'est autre, en effet, que notre Légende italique. Mais ce qu'on ignorait, c'était, d'abord, une attribution aussi catégorique et péremptoire à Léon d'Ostie ; c'était, ensuite et surtout, le *Prologue* qui la précède dans le manuscrit de Prague. Ce *Prologue*, qui n'est pas bien long, — trois-quarts de feuillet²⁹ — est, à notre point de vue, la perle du manuscrit.

En trois paragraphes, Léon, qui commence par décliner sa qualité d'évêque d'Ostie et de Velletri, nous y apprend trois choses. 1^o Il a composé, *iam dudum*, d'après Rufin, l'opuscule de la généalogie, de la conversion et des reconnaissances clémentines, dont nous venons de dire que l'existence et le contenu nous ont été révélés par le manuscrit de Prague. 2^o *Nuper*, il a rédigé, d'après la Lettre de S. Clément à S. Jacques (*BHL*, 6646, apocryphe également mis en latin par Rufin), un second opuscule qui montrait S. Clément succédant à S. Pierre sur le trône pontifical — le manuscrit de Prague ne comporte pas ce texte et c'est dommage, car nous n'en connaissons qu'un fragment infime, recueilli par un autre manuscrit. 3^o Enfin, Léon annonce le sujet du troisième opuscule qu'il consacre à S. Clément — c'est, nous le répétons, la Légende italique — : *qualiter et quo tempore quave occasione sive a quibus personis huius pretiosi martyris sit corpus inventum atque ad sedem suam, id est romanam ecclesiam, sit revectum* ; ensuite de quoi il allègue ses sources : *sicut partim ex Sclavorum litteris, partim vero ex relatione inventoris eiusdem corporis, de graecis fastidioso stylo translata, decerpere potui*.

*

* *

Malheureusement pour Léon d'Ostie, la critique d'aujourd'hui,

28. Edition de cette dernière dans *Trois énigmes*, p. 417.

29. Edition dans *Trois énigmes*, p. 412-413.

mieux armée sans doute que ne l'étaient ses propres contemporains, n'est pas longue à s'apercevoir qu'il ne saurait être question, en l'occurrence, de prendre au pied de la lettre aucune de ces affirmations. L'ouvrage tripartite composé à la gloire de S. Clément par le prédécesseur de Léon sur le siège de Velletri, le cardinal Gaudéric, ne se laisse pas escamoter si aisément.

Libre à Léon d'affecter candidement de l'ignorer. Mais il n'est pas trop difficile de prouver, de manière certaine, que Léon ignore si peu Gaudéric³⁰ qu'en réalité il lui doit tout, ou quasi tout, du premier et du troisième éléments, au moins, de la trilogie clémentine dont nous entretenons le *Prologue* : donc au moins des deux opuscules de Léon que contient le manuscrit de Prague. Si bien que, pour la Légende italique comme pour le premier de ses écrits clémentins, la conclusion s'impose : Léon, quoi qu'il prétende, n'a fait que plagier le travail de son prédécesseur Gaudéric, en le transformant peut-être çà et là, et sans le dénaturer.

Nous n'avons pas à reproduire ici le détail de ces preuves qui, si elles n'offrent pas trop de difficulté, nous l'avons dit, sont néanmoins assez longues³¹. Signalons seulement qu'elles doivent beaucoup à la présence de la première pièce clémentine de Léon dans les pages du *codex Pragensis*. En effet, cette présence a permis de confronter les textes de Rufin, de Gaudéric et de Léon. Et cette confrontation à son tour, démentant les affirmations de Léon touchant ses sources, a fait se dégager la règle suivante : « Lorsque Léon allègue sa ou ses sources, en réalité ce n'est pas sa source qu'il cite, mais ce qu'il sait être la ou les sources de sa source. »

Règle qui se révèle d'or, lorsqu'on l'applique au problème des sources de la Légende italique, tant est exceptionnel l'intérêt des constatations auxquelles elle mène. Les deux sources où Léon se vante d'avoir puisé ses informations touchant la Légende italique sont les suivantes, on se le rappelle : 1° *Sclavorum litterae* ; 2° *Relatio inventoris corporis S. Clementis* (l'« inventeur » en question étant S. Cyrille lui-même), *de graecis fastidioso stylo translata*.

Or nous connaissons cette seconde source. Et nous la connaissons notamment par ce qu'en dit tout justement à Gaudéric le *translator* — lequel n'est autre qu'Anastase le Bibliothécaire — dans une lettre³² que ce dernier envoie à son ami en même temps qu'il lui fait parvenir la traduction demandée à titre de documentation pour la Vie

30. N'oublions pas que c'est au mont Cassin que repose, depuis longtemps, le manuscrit qui nous a transmis ce que nous connaissons de la Vie tripartite de Clément par Gaudéric.

31. Voir *Trois énigmes*, pp. 420-428, 433-435.

32. Édition dans *Mon. Germ. hist.*, Epp. t. VII, p. 436-438. En plus de ce signalement de la *relatio*, dont nous n'avons plus le texte ni grec ni latin, il existe une pièce slave où elle est incorporée. Le chapitre VIII de la Vie slave de S. Cyrille y fait également allusion.

de Clément. Gaudéric a donc eu cette pièce en mains au moment de se mettre à l'œuvre, c'est certain. Quant à Léon d'Ostie, au début du XII^e siècle, rien de plus douteux.

« Si donc », écrivions-nous³³, « il est avéré que Léon ne dit pas la vérité pure et simple lorsqu'il allègue une seconde source (= *relatio inventoris*) pour la Légende italique, pourquoi dirait-il plus vrai en ce qui regarde la première source alléguée (= *litterae Sclavorum*) ? »

Et nous poursuivions³⁴ : « En invoquant les *litterae Sclavorum* et la *relatio inventoris*, Léon d'Ostie nous fait connaître les deux documents qu'il savait être les sources de sa source, Gaudéric. »

Si bien que « le Prologue contient l'attestation, remontant en définitive à Gaudéric en personne, que les *litterae Sclavorum* — dans lesquelles, étant donné les éléments du problème, il est difficile de voir autre chose que la Vie slavonne de S. Cyrille — ont servi de source à Gaudéric, et donc qu'elles lui sont antérieures. Voilà par conséquent fixé, pour la première fois, de façon apodictique et non plus seulement probable ou conjecturale, un « terminus ante quem » à la Vie slavonne de S. Cyrille : celle-ci date d'avant la mort de Jean VIII³⁵, donc d'avant le 15 décembre 882. C'est dire qu'elle a été écrite, au plus tard, dans les treize années qui ont suivi la mort de Cyrille (869) et, en tout cas, du vivant même de S. Méthode († 885). Double garantie, la seconde surtout, de sa valeur historique exceptionnelle³⁶. »

Il est de fait qu'une telle précision dans la détermination d'une date si reculée pour la composition de la Légende slavonne n'eût pu être atteinte, ni même ambitionnée, par aucune analyse interne du texte, aucune étude linguistique ou historique ; nous ne parlons pas de la paléographie qui doit se contenter en l'occurrence de manuscrits postérieurs de plusieurs siècles à la rédaction. Et un second fait est qu'aucune autre littérature désormais ne pourra se vanter d'avoir donné naissance à un pareil chef-d'œuvre de style dans un temps aussi rapproché des débuts de son écriture³⁷.

Il n'est pas défendu de trouver un certain piquant, une légère ironie dans la circonstance qui veut qu'un document *latin*, autrefois injustement « humilié » par certains, magnifie aujourd'hui le document *slavon* au delà de tout ce qui semblait pouvoir être escompté, soulignant son caractère d'écrit originellement slavon — et non grec, comme même des slavissants pointus l'avaient pensé —, le rapprochant dans le temps du héros qu'il célèbre, le faisant bénéficier de l'autorité de Méthode³⁸, bref le mettant en état de juger les autres avant d'être jugé par eux.

33. *Trois énigmes*, p. 434.

34. *Ibid.*, p. 435.

35. Car c'est à Jean VIII qu'est dédiée la Vie tripartite de S. Clément.

36. *Ibid.*

37. Dont l'invention, on le sait, remonte à Constantin-Cyrille.

38. Sur ces différents points, voir *Trois énigmes*, p. 436-437.

Quant au document latin, là où sa valeur ne tient pas aux milieux romains contemporains dont il est l'écho, la qualité des autres garants dont il se réclame lui confère plus de prestige que ne saurait lui en ôter son aveu de dépendance.

Pour nous, l'important est qu'il est devenu impossible d'opposer l'un à l'autre ces deux témoignages qui ne cachent plus leur rapport de parenté. On a voulu les faire s'affronter. En réalité ils s'embrassent.

*

* *

« Mais, dira-t-on, que faites-vous de l'épiscopat de S. Cyrille et de son attestation par la Légende italique? »

Justement, en cela aussi, les témoignages se montrent concordants, nous assistons au baiser de paix, et ce ne sera pas le moindre mérite du manuscrit de Prague que d'avoir, sur ce point délicat, fait enfin toute la lumière.

En effet, la Légende italique selon le manuscrit de Prague ne comporte pas l'ombre d'une allusion à l'épiscopat de S. Cyrille. Après les mots : *Multis itaque gratiarum actionibus praefato Philosopho pro tanto beneficio redditus*, au lieu de la phrase suivante qu'on lisait dans l'édition reçue : *consecraverunt ipsum et Methodium in episcopos nec non et ceteros eorum discipulos in presbyteros et diaconos*, on lit de façon on ne peut plus claire dans le codex Pragensis : *consecraverunt fratrem eius Methudium in sacerdotem nec non etc.*

On voit donc que, pas plus qu'il n'était soufflé mot de l'épiscopat de Cyrille, à cet endroit, dans les Vies slaves, il n'en est question dans la Légende italique. (Et, pour le dire en passant, pas plus que la Vie slave de Méthode ne parlait, à cet endroit, de l'épiscopat de Méthode, mais seulement de son élévation au sacerdoce, l'épiscopat devant survenir plus tard, pas davantage il n'en est fait état dans la Légende italique, dont le cadre chronologique ne pouvait comprendre que la prêtrise reçue à Rome par Méthode, à l'exclusion de sa consécration épiscopale ultérieure³⁹).

Que devient cependant l'attestation de la Légende italique d'après le texte qui a toujours fait foi jusqu'à présent? Une exploration s'imposait qui s'efforcerait d'en mettre à nu les racines. Elle a été tentée et a donné des résultats entièrement positifs, que nous ne pouvons que résumer⁴⁰.

39. Sur cette question, et notamment sur le sens à donner au mot *sacerdotem* appliqué à Méthode, voir *Autour*, p. 196-211, avec les idées qui s'en dégagent pour la composition primitive de la Vie slave de Cyrille.

40. *Trois énigmes*, p. 443-453.

L'édition des *Acta Sanctorum* s'appuyait, nous l'avons dit, sur un manuscrit de Duchesne. Celui-ci est actuellement le n° 84 de la Collection Duchesne, à la Bibliothèque nationale de Paris. Il s'agit là d'une copie moderne, du XVII^e siècle. Mais quel était le modèle de Duchesne? Le P. Martinov, au siècle dernier, s'égara à sa recherche. Aujourd'hui, il est repéré : c'est l'actuel Vaticanus latin 9668, du XII^e-XIII^e siècle. Les preuves abondent qui mettent absolument hors de conteste que c'est bien là le manuscrit qu'à Paris Duchesne utilisa pour sa transcription de la Légende italique et qu'il désigna de la façon suivante, en marge de sa copie : « Ex codice qui est penes Iacobum Sirmondum. »

Ce manuscrit est depuis longtemps abîmé par endroits, au point que certains passages sont devenus entièrement ou quasi entièrement illisibles à l'œil nu. Or une fatalité a voulu que l'emplacement occupé par les mots compris entre *Multis itaque gratiarum actionibus praefato Philosopho pro tanto beneficio redditus*, d'une part, et, de l'autre, *nec non et ceteros eorum discipulos in presbyteros et diaconos*, ait tout juste coïncidé avec un de ces endroits, en haut du fol. 11^r, si bien que, pour reconstituer ce passage, entre tous important, Duchesne en fut réduit à conjecturer. A la place de *fratrem eius Methodium in sacerdotem*, qui est la vraie leçon, il conjectura de la façon que nous savons : *ipsum et Methodium in episcopos*.

C'était par une autre espèce de fatalité que le contexte de la phrase semblait lui imposer cette reconstitution et cela est si vrai que le P. Sirmond (1559-1651), placé à son tour devant la même lacune du même manuscrit, actuel Vaticanus 9668, alors en sa possession, ne la « boucha » pas autrement que Duchesne ; or, si étrange que cela puisse paraître, il est incontestable⁴¹ que c'est indépendamment l'un de l'autre que Duchesne et Sirmond transcrivirent cette pièce du Vaticanus et procédèrent à la reconstitution de la lacune en question.

La transcription du P. Sirmond existe encore, elle aussi, dans un manuscrit conservé aujourd'hui à Berlin, après être successivement passé par la Hollande et par l'Angleterre. C'est ce dernier manuscrit, du XVII^e siècle, que le P. Martinov, dérouteré par les notices incomplètes d'un catalogue fantaisiste, a cru pouvoir prendre pour le codex auquel renvoyait la note marginale de la copie de Duchesne : « Ex codice qui est penes Iacobum Sirmondum », alors qu'il s'agissait en réalité de notre Vaticanus 9668 : fatalité s'ajoutant à toutes celles qu'accumulait comme à plaisir sous les pas des chercheurs un malin diable, acharné à prolonger les jours de « la » discordance.

Aujourd'hui, cette discordance a vécu. D'autant plus qu'au témoignage du manuscrit de Prague, devant lequel certains faisaient la petite bouche, est venu depuis peu prêter main-forte pour autant que besoin

41. Voir *Trois énigmes*, p. 449-450, et, avec plus de détails : *Autour*, p. 190-195.

en était, le Vaticanus 9668, réexaminé⁴² de façon plus attentive aux rayons infra-rouges. Le texte des deux manuscrits est identique, et la Légende italique n'en a jamais possédé d'autre : *consecrauerunt fratrem eius Methodium in sacerdotem*.

Et, avec cette discordance, on peut dire qu'a vécu aussi le mythe de l'épiscopat de Cyrille. De l'aveu même des derniers tenants de cette thèse, la Légende italique — telle qu'on la connaissait jusqu'ici, et on était excusable de ne la connaître que telle — constituait le principal argument qui parût pouvoir contre-balancer l'universel silence contemporain déposant en sens contraire. Aujourd'hui, ce pseudo-argument a cessé de faire illusion. Ne s'en plaindront que ceux qui ont à cœur de voir s'éterniser les fausses querelles, souvent partisans, parfois funestes, toujours stériles. On peut n'être pas d'accord avec Lavroskij lorsqu'il jette indistinctement la suspicion, on l'a vu plus haut⁴³, sur les intentions de tous ses opposants; mais il faut lui donner raison, où il écrit, juste avant de partir ainsi en guerre : « Cyrille est mort simple prêtre et moine. »

Les traditions tardives⁴⁴ en faveur d'un épiscopat cyrillien, que connaissaient seules un Duchesne et un Sirmond et sur lesquelles consciemment ou inconsciemment ils se fondaient pour élaborer leur conjecture, perdent désormais jusqu'au semblant de consistance qui restait le leur, devant le front uni, sans faille, que présentent enfin les authentiques traditions contemporaines, aussi bien romaine que slave.

Sur cette vision d'unité s'achèvera notre exposé. Le résultat, que nous sachions, n'en est pas pour déplaire aux deux frères, apôtres de l'union, sous les auspices desquels ces travaux ont été conduits. Il est prouvé une fois de plus que des recherches peuvent être iréniques dans la mesure même où elles sont critiques. C'est ce que de vrais et actifs amis de l'irénisme ont bien voulu signifier à leurs auteurs⁴⁵. Ceux-ci ont trouvé la plus émouvante récompense de leurs efforts dans le fait que ces encouragements leur sont venus d'au delà du rideau de fer aussi bien que d'en deçà.

Bruxelles.

Paul DEVOS, S. J.
Bollandiste.

42. Voir *Trois énigmes*, p. 451, note 1, et compléter en conséquence ce qui était dit là.

43. P. 68.

44. Parmi lesquelles il faut compter la « Légende morave », étudiée dans *Les sources*.

45. Il nous plaît de souligner, en terminant, tout ce que cet article doit à notre ami le P. Paul Meyvaert, O.S.B., après les autres études que nous avons publiées en collaboration. Qu'il en soit ici encore publiquement remercié.